

Et tout en travaillant à son bureau cette désagréable affaire ne quittait pas sa pensée.

Or, tandis qu'il compulsait des papiers, ses yeux tombèrent soudain sur une lettre de demande d'audience signée O. Schlosser.

Dans cette lettre, le signataire prétendait avoir une communication à faire au ministre.

Depuis la guerre de 1870, ces sortes de missive abondent au ministère ; un bureau spécial détaché du service général de la correspondance est chargé d'y répondre en invitant ceux qui les adressent à vouloir bien spécifier la nature de la communications dont ils parlent.

C'est une sorte de circulaire qui est signée par un sous-chef.

Châtenay regarda la date de cette lettre ; elle était du 13 septembre.

A cette époque, le sous-chef était en vacances et c'était lui, Lucien, qui, en son absence, signait en sa qualité de commis principal.

Il consulta un registre pour s'assurer que la réponse avait été envoyée et qu'aucune autre lettre de Schlosser n'était parvenue au ministère.

—Qu'est-ce que cela veut dire ? se demanda le jeune homme, tout surpris de ce fait.

Et il cherchait la solution du problème sans pouvoir la trouver.

En désespoir de cause, il se remit à travailler, mais, au bout d'un moment, il fut averti par un garçon de bureau que son chef le demandait.

—Que peut-il me vouloir ? se dit-il.

Et il entra chez le chef,

—Monsieur, lui dit celui-ci en lui remettant une lettre, voici une invitation qui vous est adressée. . .

—Une invitation ?

—Et je vous prie de me dire comment il se fait que vous êtes requis de vous présenter au cabinet d'un juge d'instruction.

Un regard sévère accompagnait ses paroles.

Lucien fut d'abord un peu étourdi du coup, mais se remettant aussitôt, il raconta tout simplement ce qui lui était arrivé, ne doutant pas que l'affaire pour laquelle il était appelé ne se rattachât à la correction qu'il avait infligée publiquement à M. Schlosser.

—Avant de rien faire, vous eussiez dû me parler de tout ceci.

—Je n'ai pas osé, monsieur.

—Vous avez eu tort, et il est au moins étrange que l'accusation dont vous vous parlez émane d'un homme avec qui vous prétendez n'avoir jamais eu aucune relation.

—Aucune, mais ce qui me surprend, c'est de voir que cet homme a écrit tout récemment au ministère pour demander une audience. . . Voici l'inscription de sa lettre.

Et il montra le registre au chef du bureau. Celui-ci, surpris et mécontent tout à la fois de voir un de ses principaux employés mêlé à une affaire dont il ignorait la portée se tint sur une prudente réserve et se contenta de recommander à Lucien de se rendre à l'heure indiquée chez le juge d'instruction, ce qu'il fit.

—C'est vous qui aviez écrit ceci ? lui demanda le magistrat en lui présentant la fameuse recette.

Lucien jeta les yeux sur le papier et ne put retenir une exclamation de surprise.

—Ah ! le grelin. . . Je comprend tout maintenant, s'écria-t-il.

—Répondez donc à ma question.

—Oui, oui, monsieur, je vais y répondre : cette signature est bien la mienne, mais l'écriture qui est au-dessus n'est pas mon écriture.

—Comment cela ?

Le jeune homme expliqua que la tête de lettre qu'il avait sous les yeux sortait bien de son bureau, qu'elle avait servi à répondre à une demande d'audience, qu'on avait probablement lavé par un procédé chimique les quelques lignes qu'elle contenait pour y substituer ce qu'on pouvait y lire maintenant.

Et il raconta qu'il avait en effet, au ministère, trouvé trace de cette demande signée Schlosser.

Puis, quand le juge l'interrogea sur cet homme, il raconta tous les détails de la façon dont il avait appris l'usage qu'il avait fait de son nom et comment il l'avait corrigé en plein café.

Tout cela était dit nettement, sans hésitation aucune et avec l'accent de la plus pure vérité.

Schlosser, accablé par cette déposition, essaya de nier ; puis enfin, comprenant qu'il ne parviendrait pas à se disculper, il avoua tout. Mais alors il eut une idée lumineuse : il prétendit que, connaissant les habitudes d'espionnage de Muller, il avait résolu de lui jouer un tour ; il avait en effet lavé l'écriture précédant la signature de M. Châtenay, et il avait, à la place, inscrit une soi-disant formule de poudre qu'il avait imaginée, en indiquant au hasard le mélange des premiers ingrédients qui lui étaient venus à l'esprit.

—De cette façon, ajouta-t-il, je ne faisais pas de tort à la France et je trompais un espion.

—En me volant deux mille francs, canaille ! laissa échapper Muller.

C'en était assez, la justice était fixée.

M. et Mme Muller et Schlosser furent envoyés devant la cour d'assises, qui se chargea d'appliquer à chacun d'eux la peine qu'il avait méritée.

L'ombre d'un soupçon n'atteignit pas Lucien Châtenay.

Il vient d'épouser Aline, mais il a exigé qu'elle ne donnât plus de leçons de piano.

FIN.



Guérissent CORS et VERRUES

Le seul remède sûr, rapide et efficace pour Cors et Verrues. Ni douleur, ni marque. Envoyé franco sur réception du prix. Adressez

B. E. MCGALE, MONTREAL.